

**COS
CRPF**

**Rapport
d'activité
2018**

ABRÉGÉ

**RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE
ACTIONS DE DROIT COMMUN**



Nos trois sites en
Seine-et-Marne sont
certifiés ISO 9001 : 2015

fagerh
L'accompagnement, c'est notre métier.

COS
FONDATION COS
ALEXANDRE GLASBERG



Notre mission

*« Spécialiste de l'accompagnement
et de la formation professionnelle,
nous apportons une réponse
de qualité et de proximité
aux différents publics :
Travailleurs Handicapés,
personnes en difficulté sociale,
demandeurs d'emploi, salariés...
dans une optique
d'insertion socio-professionnelle durable »*

Le paysage de la réadaptation professionnelle et de la formation professionnelle de droit commun a connu de profondes évolutions au cours de l'année 2018.

La société inclusive devient un nouveau paradigme pour la réadaptation professionnelle.

La loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » fait bouger les lignes entre l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle continue en France.

Parallèlement, le secteur médico-social continue ses réformes (EPRD, SeraFin Ph, Via-Trajectoire, ROR), sans oublier que les exigences de la RGPD et l'ISO 9001, ont été intégrées au sein de l'établissement et de ses services tout au long de l'année 2018.

Les évolutions législatives, digitales et formatives confirment la continuité des transformations pour notre établissement pour et avec les personnes en situation de handicap et aux bénéficiaires des personnes vulnérables.

Ces changements anticipés et engagés dès 2017 au sein du CRPF se poursuivent. Ainsi, suite à sa réorganisation, le service Évaluation Orientation Mise à Niveau a vu son activité augmenter en 2018 dans la prolongation de la hausse déjà engagée en 2017. En Formation Professionnelle, le taux de réussite aux examens et le taux d'insertion sont en nette progression, voire à des niveaux jamais atteints précédemment. Ces résultats expriment la qualité de l'ensemble des équipes du CRPF sur les sites de Nanteau-sur-Lunain, Torcy, Melun et des partenariats engagés avec le secteur public et le secteur privé sur les territoires.

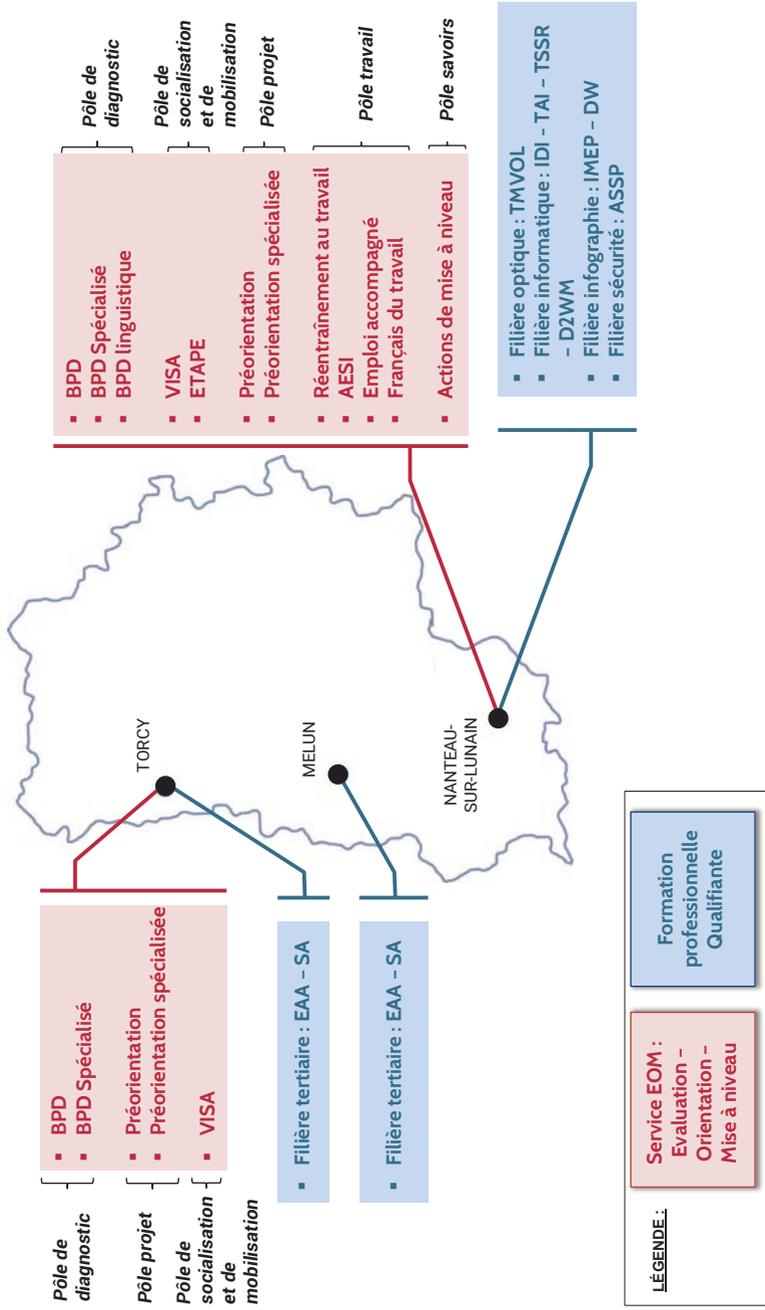
Outre la signature d'un nouveau CPOM avec l'ARS Île-de-France, l'année 2018 est marquée par l'obtention de nombreux appels d'offres (Emploi Accompagné, PRFE, PSOP, VAE, Bilans de repérage et de mobilisation des atouts pour l'insertion). Ces réussites témoignent de la reconnaissance de notre expertise « former et prendre soin » en matière d'accueil, d'accompagnement personnalisé, de formation professionnelle qualifiante et d'insertion socioprofessionnelle auprès de nos financeurs.

Enfin, l'intégration du numérique dans nos dispositifs de formation, le développement des Entreprises d'Entraînement Pédagogiques ouvrent notamment sur le renforcement de l'accessibilité de notre offre de formation, la transition vers des « formations mixtes », et des dispositifs de formation en alternance.

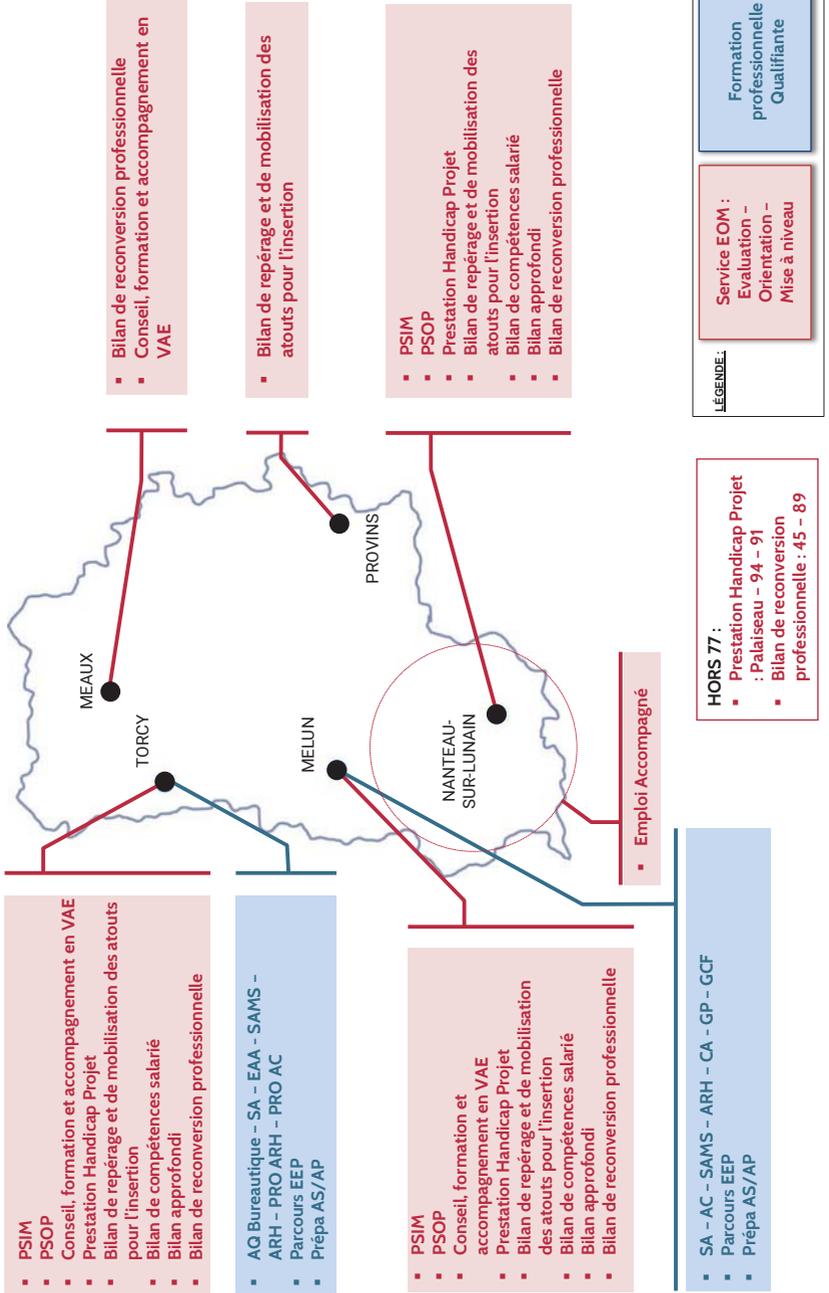
Je vous souhaite une bonne lecture.

Patrice LEGUY
Directeur du COS CRPF

NOS ACTIONS de Réadaptation Professionnelle



NOS ACTIONS de Droit Commun



GEN-INF-ACT1 M (24/01/2019)

Nos dispositifs

Glossaire

AESI	Agent(e) d'Exécution dans les Services ou l'Industrie
BPD	Bilan du Pôle de Diagnostic
BPDS	Bilan du Pôle de Diagnostic Spécialisé
BPD Linguistique	Bilan du Pôle de Diagnostic avec bilan linguistique approfondi
PSIM	Prestation Spécifique et Individualisée de Mobilisation
PSOP	Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
VISA	Vers une Insertion Socioprofessionnelle Accompagnée

AC	Assistant(e) Commercial(e)
AQ Bureautique	Accès à la Qualification des Métiers du secrétariat et de la bureautique
ARH	Assistant(e) Ressources Humaines
ASSP	Agent(e) de Sûreté et de Sécurité Privée
CA	Comptable Assistant(e)
DW	Designer Web
D2WM	Développeur Webet Web Mobile
EAA	Employé(e) Administratif(ve) et d'Accueil
EEP	Entreprises d'Entraînement Pédagogique

Nos dispositifs

Glossaire

GCF	Gestionnaire Comptable et Fiscal
GP	Gestionnaire de Paie
IDI	Installateur(trice) Dépanneur(euse) en Informatique
IMEP	Infographiste Metteur En Page
Prépa SA/AP	Préparation concours Aide-Soignant(e) /AuxiliairePuériculteur(trice)
SA	Secrétaire Assistant(e)
SAMS	Secrétaire Assistant(e) Médico- Social(e)
SC	Secrétaire Comptable
TAI	Technicien(ne) d'Assistance en Informatique
TMVOL	Technicien(ne) en Montage et Vente d'Optique Lunetterie
TSSR	Technicien(ne) Supérieur(e) Systèmes et Réseaux

AGEFIPH	Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées
COSIP	Centre d'Orientation Social et d'Insertion Professionnelle (Centre de bilans)
DC	Droit Commun
FAGERH	Fédération des Associations Gestionnaires et des Établissements de Réadaptation pour Handicapés
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PSC 1	Prévention et Secours Civiques de niveau 1
RP	Réadaptation Professionnelle
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSA	Revenu de Solidarité Active
SEETH	Semaine Européenne pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés
SISM	Semaine d'Information sur la Santé Mentale



- Salon des stagiaires «Assistant Commercial»

- Nouveau Directeur CRPF

Janvier

- Atelier Luminographie



Février

Mars

- Nouvelle organisation EOM
- Olympiades des métiers : sélections régionales



- Vidéo TMVOL



Avril

Mai

Juin

- Journée Portes Ouvertes



- Exposition Rêve et Renaissance



EOM : Évaluation Orientation Mise à niveau
ASSP : Agent(e) de Sûreté et de Sécurité Privée
TMVOL : Technicien(ne) en Montage et Vente d'Optique Lunetterie
SEETH : Semaine Européenne pour l'Emploi des Travailleurs Handicapés
CRIF : Conseil Régional Île-de-France

Evénements marquants

Juillet

- Challenge natation



Août

Septembre

- Vidéo Réentraînement au Travail



Octobre

- Passage en Fondation
- Inauguration Reclass



- Vidéo ASSP



- Nouveau marché formation CRIF

- Renouvellement certification ISO 9001



- SEETH

Novembre

Décembre

- Concours vidéo Bien vivre avec un handicap psychique



- Olympiades des métiers : finale nationale





Public accueilli

Réadaptation professionnelle

Le profil type des bénéficiaires des actions de l'EOM (Évaluation, Orientation, Mise à Niveau)

- Les pathologies psychiques sont en sensible baisse sur 2018 avec 41% contre 46% en 2017 (34% en 2016) mais ce taux correspond à ce qui est observé depuis 2013
- Le cumul de deux ou trois pathologies reste fréquent (63%)
- L'âge moyen des stagiaires en EOM est cette année encore de 39 ans et les moins de 25 ans représentent 7% des bénéficiaires
- Le niveau initial est infra V à 35% et on note que 25% des stagiaires accueillis n'ont jamais travaillé
- La part des orientations de la MDPH de SEINE-ET-MARNE est encore en hausse avec 60% (47% en 2013). La part des loirétains dans nos stagiaires (20%) est en sensible hausse (18% en 2017) comme celle des icaunais (7% contre 6% des effectifs en 2017).

623 stagiaires EOM sont sortis des dispositifs en 2018 contre 492 en 2017 ce qui représente une hausse de 27% du flux de stagiaires. Cette augmentation est en grande partie liée à la mise en place de sessions de BPD et BPDS.

1552 dossiers ont été reçus en 2018 contre 1208 en 2017, soit une hausse de plus de 28%.

La proportion de femmes (35%) est en hausse cette année (31% en 2017).

BPD / BPDS : 361 stagiaires ont bénéficié de ce bilan (132% par rapport à 2017). 73% des bénéficiaires ont été orientés sur des dispositifs du COS CRPF et 6% (21 personnes) ont été orientés vers l'ESAT.

Pôle Projet : 76 stagiaires soit presque la moitié des effectifs 2016. Le pourcentage d'orientation vers une formation en CRP est en hausse (63%).

Pôle Projet Spécialisé : 38 stagiaires sont sortis de l'action en 2018 soit 43% de l'effectif des sortants de 2017. 55% des orientations concernent des suites de parcours en CRP.

Pôle Savoirs : Les suites de parcours concernant des **orientations vers la formation qualifiante** (au total 64%) sont en baisse mais à ces orientations s'ajoutent 22% de préconisations de Pôle Projet ou Pôle Projet Spécialisé.

47% des stagiaires du Pôle de socialisation (VISA et ETAPE) ont été dirigés vers des actions de réadaptation et 31% vers une formation en CRP.

AESI : Le taux de solutions dynamiques prend en compte toutes les situations inclusives comme par exemple le fait d'avoir travaillé sur la période de référence, même si le stagiaire n'est plus en emploi au moment du sondage. Ainsi le taux de solution atteint 82% 6 mois après la sortie alors que le taux d'insertion est de 42%.

Le profil type des bénéficiaires des actions de Formation Professionnelle

Les orientations sont nationales et concernent exclusivement les personnes titulaires de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

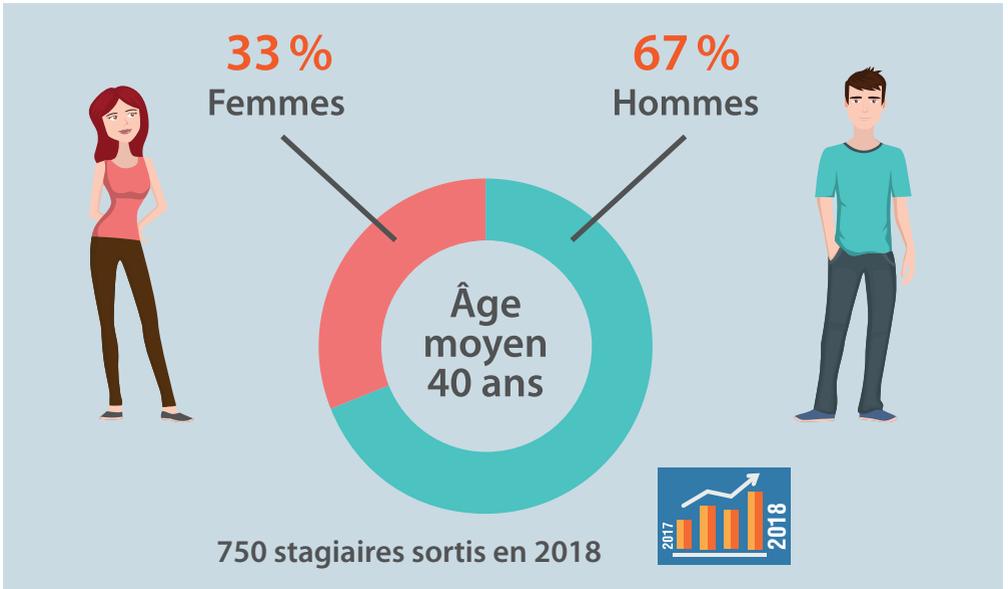
Les stagiaires sont orientés via une notification de la CDAPH. Les hommes sont majoritaires à 72% et la moyenne d'âge est de 42 ans, avec plus d'un quart de personnes de plus de 50 ans.

Le niveau de formation initiale à l'entrée en formation est niveau V et infra V à 77%. Les personnes accueillies ont connu une rupture avec le monde du travail généralement importante et c'est une tendance qui s'accroît. En 2018, 92% des stagiaires avant l'entrée en formation avaient connu une période d'inactivité professionnelle supérieure à 2 ans, dont 20 % n'avaient bénéficié d'aucune expérience professionnelle.

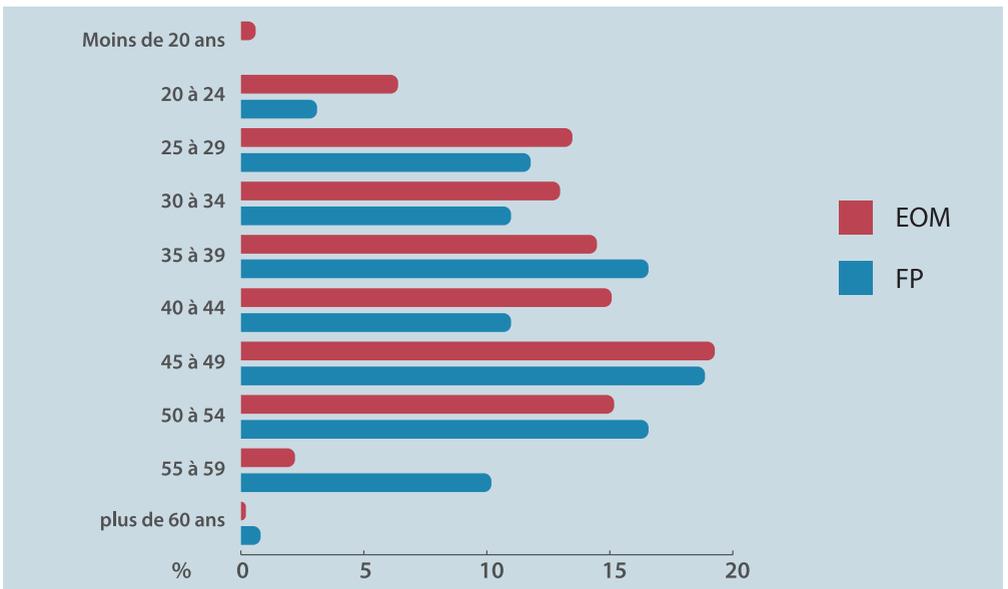
Le public est donc en situation de rupture professionnelle importante et nécessite un accompagnement global sur le plan médico-psycho-social pour étayer le parcours de formation et le sécuriser.

Public accueilli - RP

Qui est notre public ?

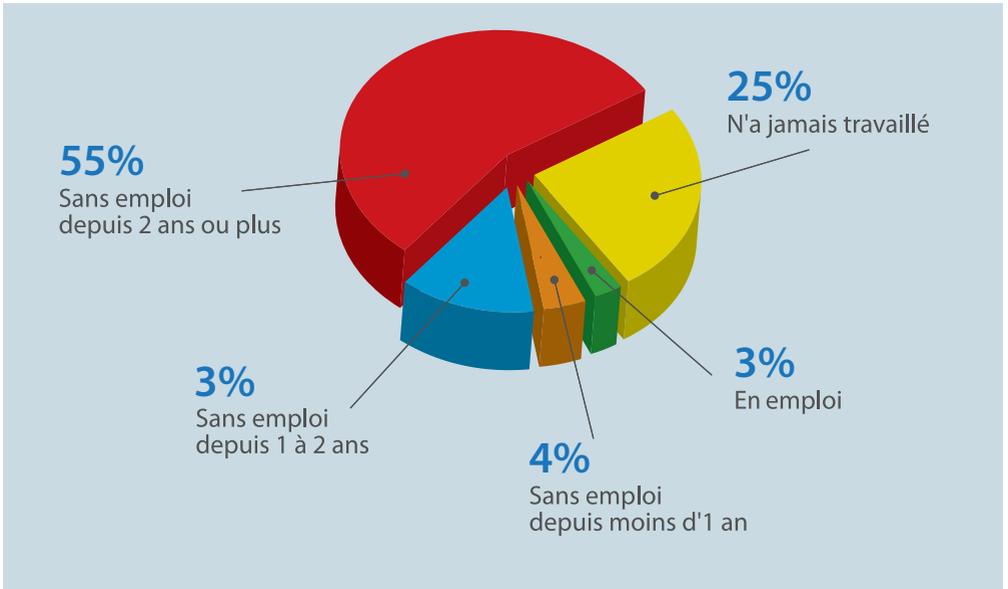


Quelle pyramide des âges ?

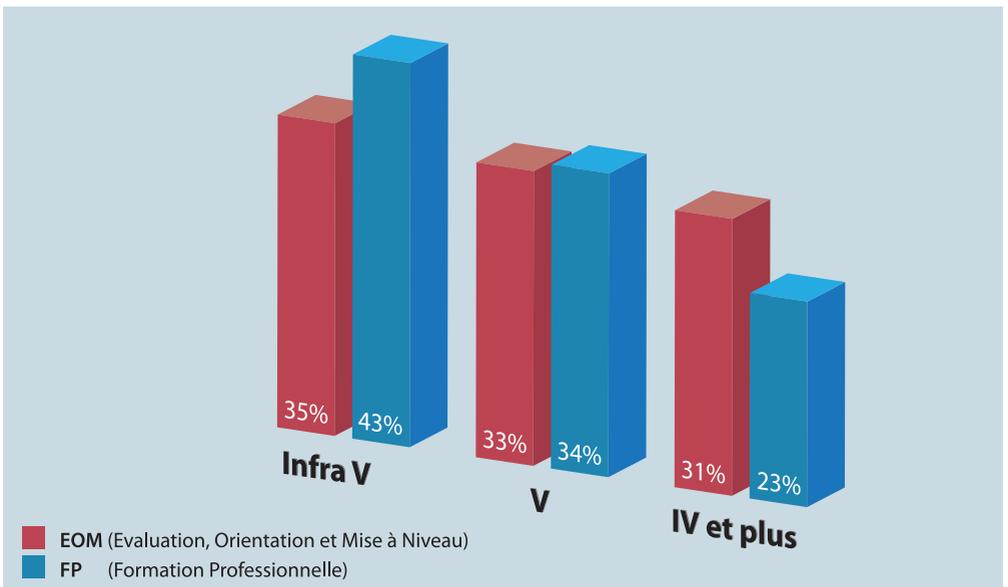


Public accueilli - RP

Quelle est la situation des personnes à leur entrée ?

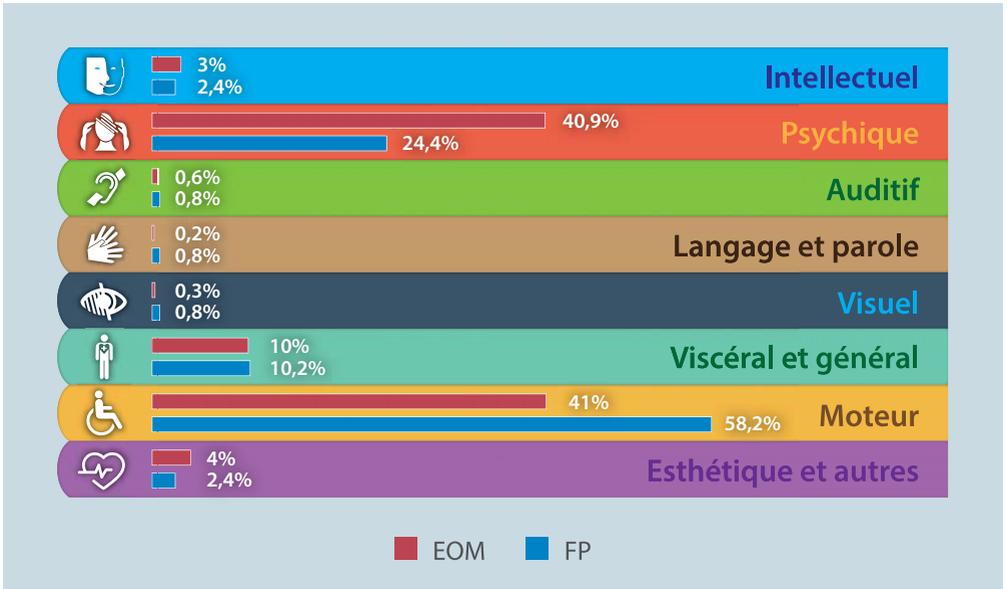


Quel est le niveau scolaire à l'entrée ?

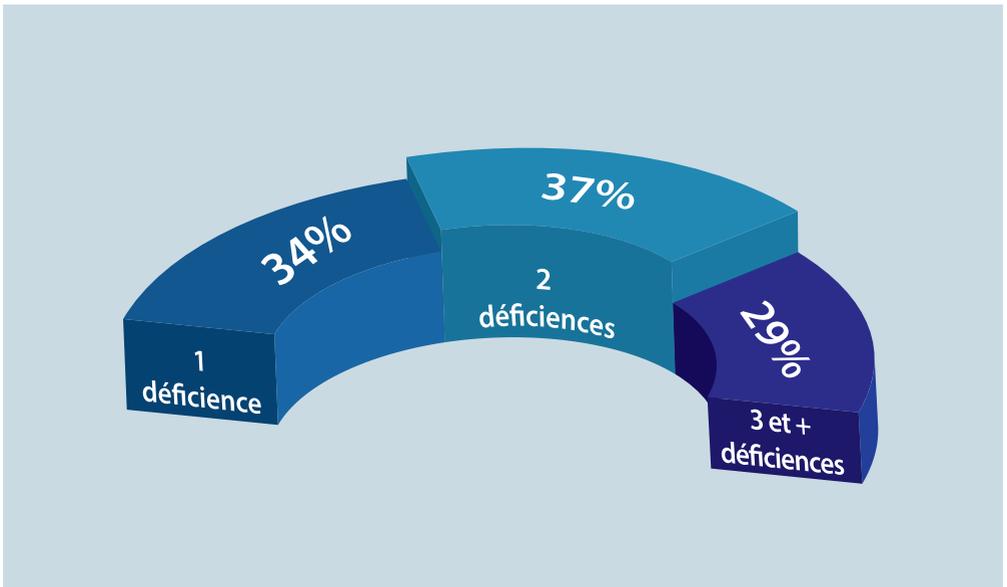


Public accueilli - RP

Quels sont les types de handicaps représentés ?

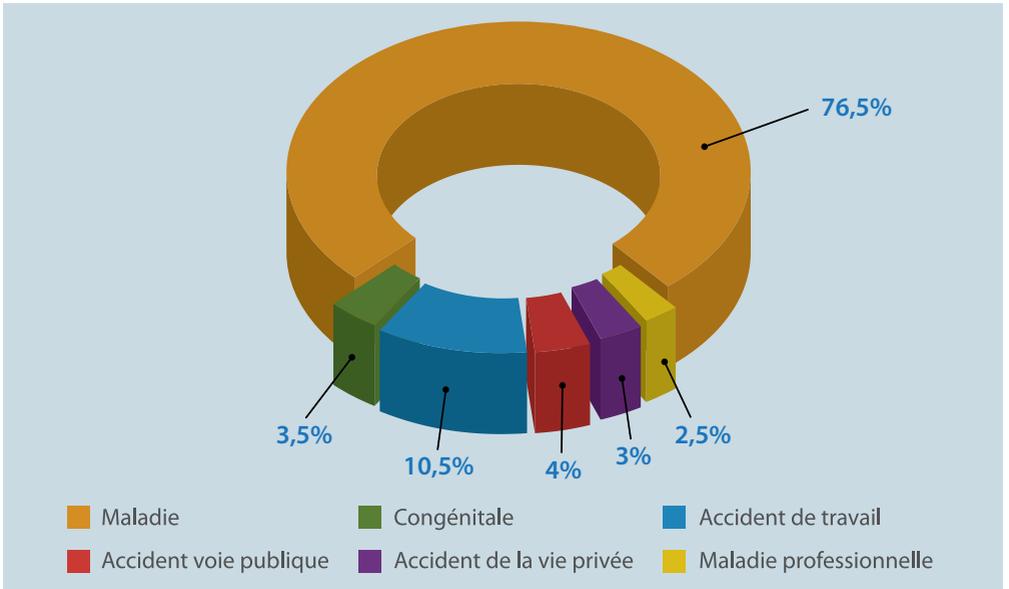


De combien de déficiences souffrent les stagiaires ?

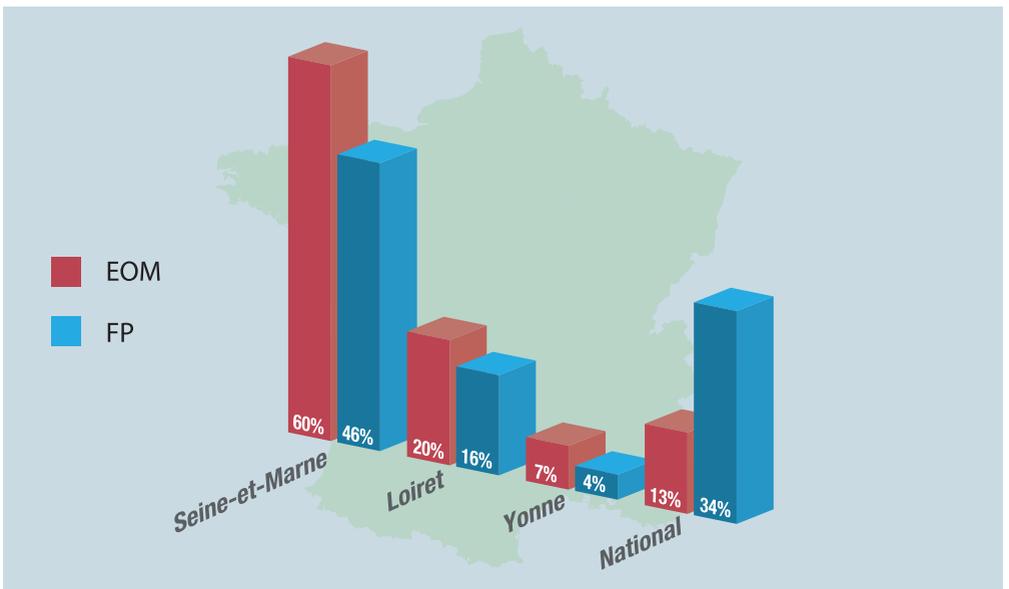


Public accueilli - RP

Quelle est l'origine du handicap ?



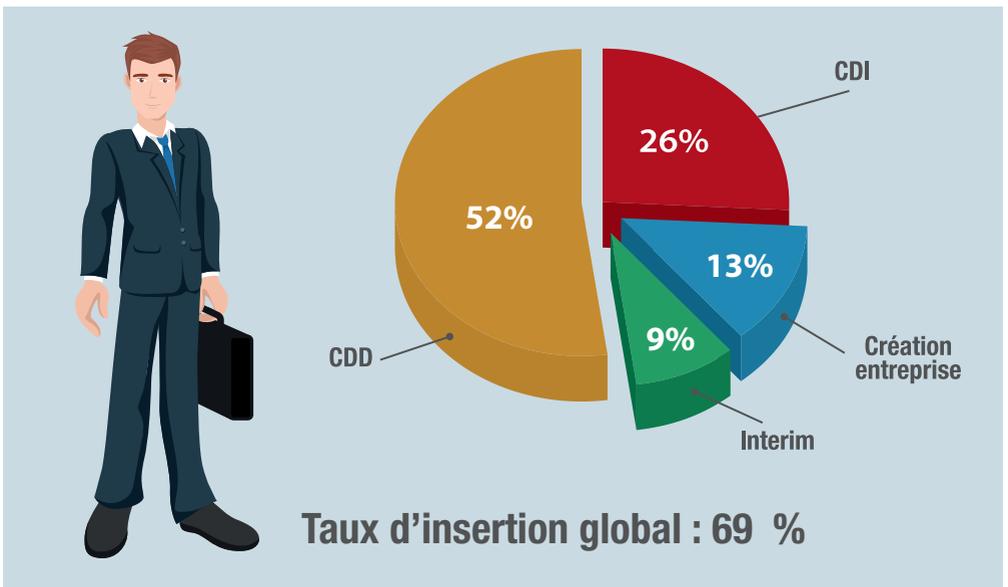
D'où vient notre public ?



Taux de réussite aux examens



Taux d'insertion (à 12 mois pour les stagiaires sortis entre le 01/01/2017 et le 31/12/2017)





Public accueilli

Actions de droit commun

Formation et insertion socio-professionnelle

Le profil type des bénéficiaires des actions de l'EOM (Évaluation, Orientation, Mise à Niveau)

A l'exception du conseil en VAE et des bilans de reconversion professionnelle, les prestations de Droit Commun du service EOM font intervenir un bilan médical.

Le handicap principalement repéré est le handicap moteur (63%) puis le handicap viscéral (16%) et le handicap psychique (8,5%). Il faut noter que 63% des personnes cumulent plusieurs pathologies.

VAE : 956 personnes ont bénéficié d'un entretien conseil dont 66% de femmes.

Formations courtes AGEFIPH : Les Prestations Spécifiques et Individualisées de Mobilisation ont été reconduites pour 2018. 95 personnes en ont bénéficié.

Les Prestations Spécifiques d'Orientation Professionnelle ont permis d'accompagner 74 personnes handicapées vers un nouveau projet.

Les « bilans de repérage et de mobilisation des atouts pour l'insertion » sont destinés aux bénéficiaires du RSA rencontrant des difficultés particulières d'insertion potentiellement imputables à des problèmes de santé. 180 personnes ont bénéficié de ce bilan en 2018.

270 Prestations Handicap Projet (financées par l'AGEFIPH) ont été réalisées pour valider ou invalider un projet de reconversion au moyen d'un examen médical approfondi.
9 bilans approfondis ont été réalisés.

La Fonction Publique : 6 bilans de reconversion professionnelle ont été réalisés pour des agents de la FP Hospitalière. 2 journées de formation « faire le deuil de son ancien métier » et une journée d'évaluation ont eu lieu en 2018 au profit des agents du GHEF.

Le dispositif Emploi Accompagné agréé par l'ARS n'a démarré qu'en août 2018 et permet à ce jour l'accompagnement de 13 personnes (110 rendez-vous physiques ou téléphoniques). La réponse de l'ARS à notre demande de renforcement du dispositif a été négative fin 2018. Nous avons 28 accompagnements potentiels sur le sud de la SEINE-ET-MARNE.

Le profil type des bénéficiaires des actions de Formation Professionnelle

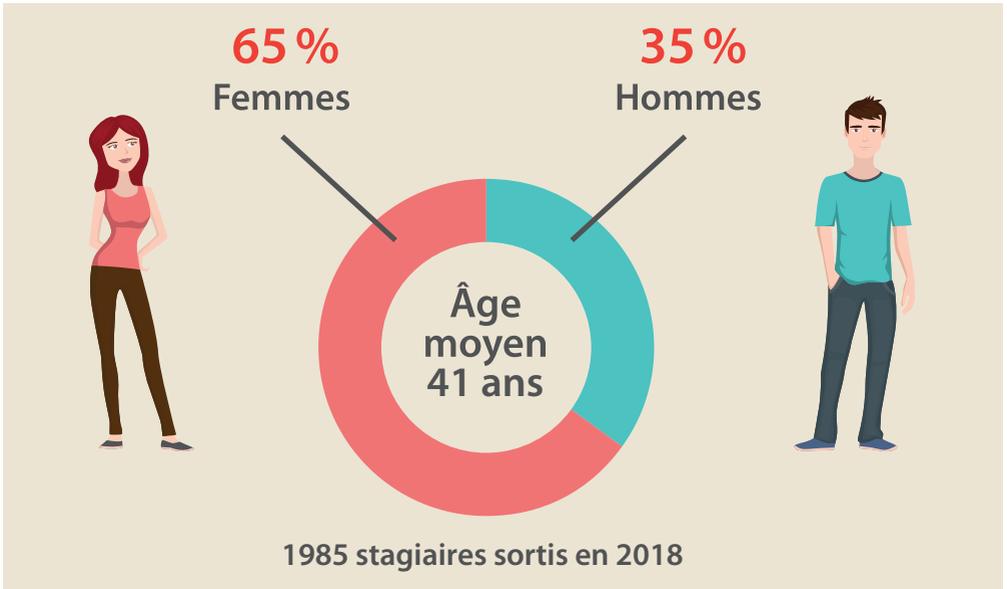
370 stagiaires ont terminé un parcours de formation professionnelle en 2018 sur nos différents pôles de formation :

- Tertiaire administratif et gestion
- Service aux personnes
- Informatique et réseaux

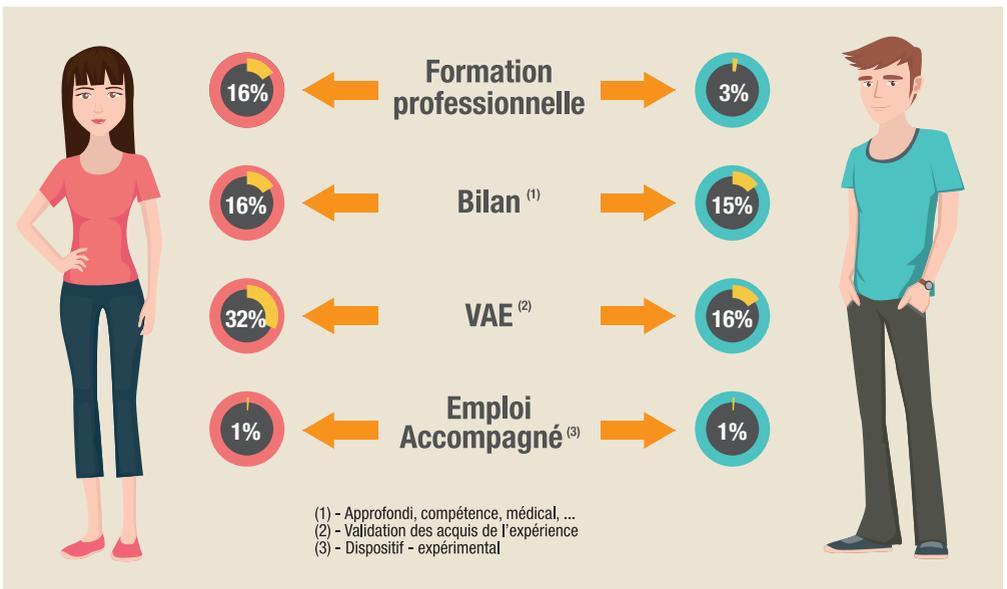
Les femmes sont très majoritaires (86 % de l'effectif) et l'âge moyen des bénéficiaires est de 35 ans. 69 % d'entre eux ont pu retrouver un emploi dans les 12 mois suivants la formation.

Public accueilli - ADC

Qui est notre public ?

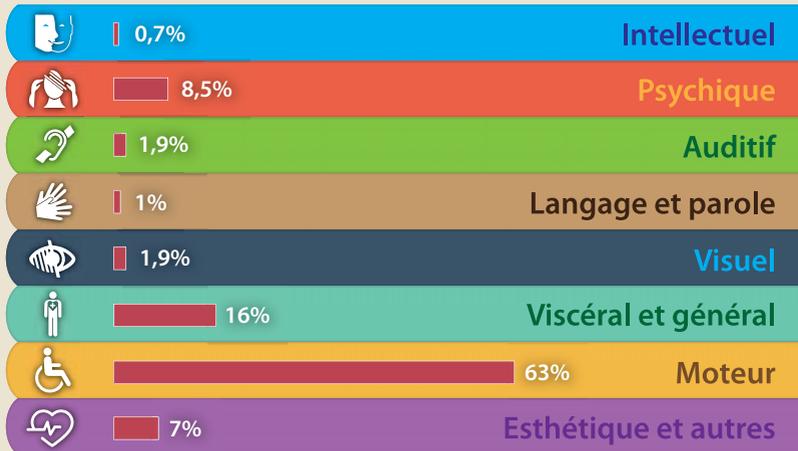


Dans quels dispositifs vont les personnes ?



Public accueilli - ADC

Quels sont les types de handicaps représentés ?



DC EOM (Bilan médical /Bilan approfondi / Bilan de repérage et de mobilisation des atouts de l'insertion, PSOP / PSIM)

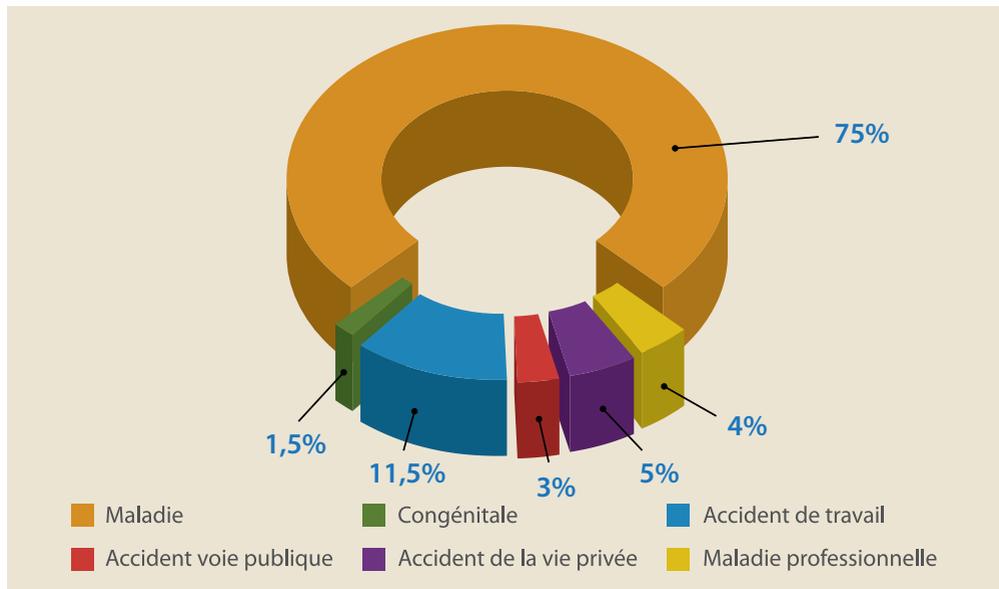
618 stagiaires sortant en 2018

De combien de déficiences souffrent les stagiaires ?

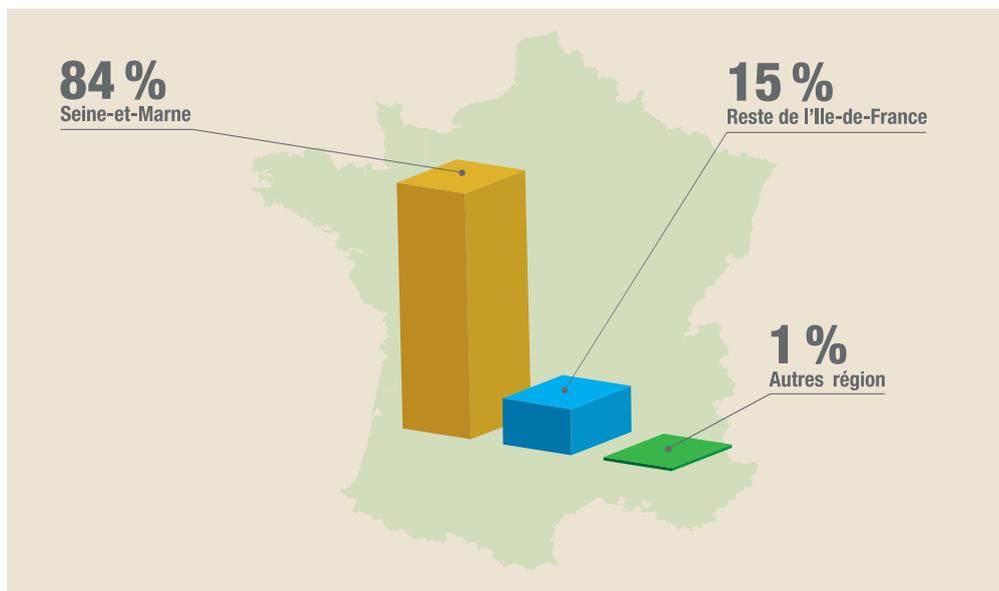


Public accueilli - ADC

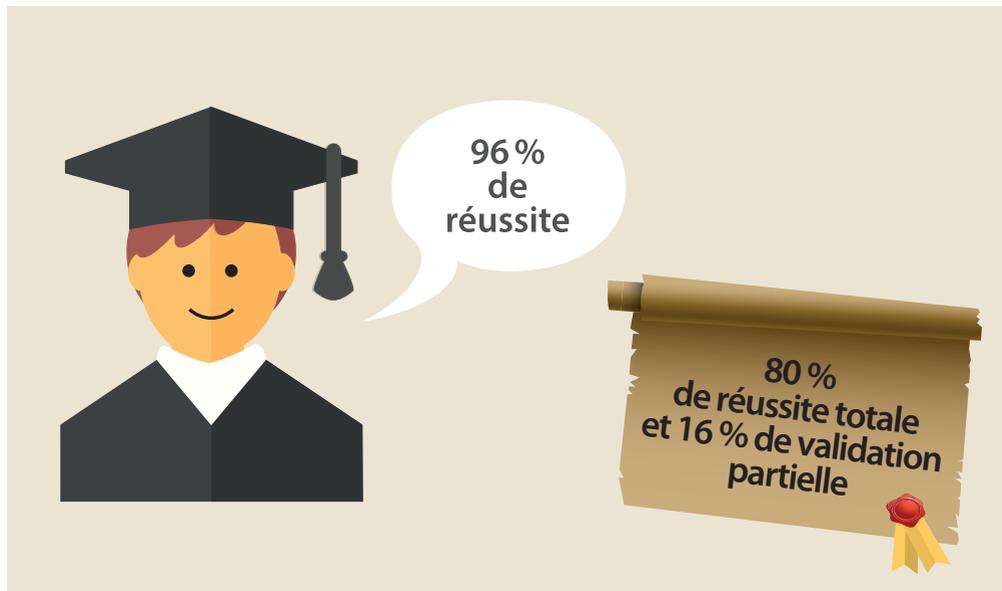
Quelle est l'origine du handicap ?



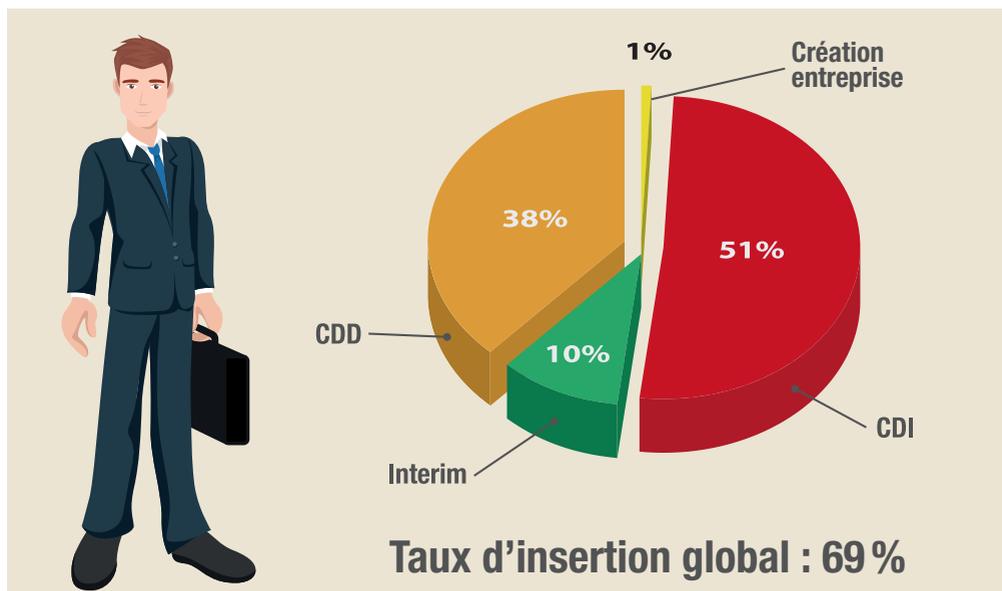
D'où vient notre public ?



Taux de réussite aux examens



Taux d'insertion (à 12 mois pour les stagiaires sortis entre le 01/01/2017 et le 31/12/2017)





Nos dispositifs

L'activité de Réadaptation Professionnelle du service EOM est répartie sur des Pôles thématiques depuis fin 2017 :

- Pôle Diagnostic : Bilans de 4 semaines spécialisés ou tout handicap (BPD / BPDS)
- Pôle Projet : Anciennement PréOrientation et PréOrientation Spécialisée (Pôle Projet ou Pôle Projet Spécialisé)
- Pôle Savoirs : 4 groupes de niveaux différents (anciennement OMANO)
- Pôle Mobilisation / socialisation : VISA et ETAPE (nouveau 2017)
- Pôle Travail : Réentraînement au Travail, Français du Travail, AESI (Agent d'Exécution dans les Services ou l'Industrie), Emploi Accompagné

L'activité EOM dans le champ du Droit Commun [Formation et insertion socio-professionnelle] :

- Le conseil et la formation/information en VAE
- Des actions financées par l'AGEFIPH (formations courtes, PHP et PSOP)
- Les « bilans de repérage et de mobilisation des atouts pour l'insertion » pour les bénéficiaires du RSA (financement Département 77 et FSE)
- Les bilans (bilans de compétences salariés, bilans POPI ...)
- Des prestations d'accompagnement d'agents de la Fonction Publique (financées par le FIPHFP)
- L'emploi accompagné

L'activité de Réadaptation Professionnelle du service Formation Professionnelle

Le centre de réadaptation professionnelle est un établissement médico-social qui accueille des personnes orientées par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH).

La formation dans le cadre de la réadaptation professionnelle est bien souvent l'étape ultime dans un parcours de reconversion professionnelle d'une personne titulaire d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. Elle s'articule dans la majeure partie des cas avec un ou des parcours en amont de remobilisation, d'évaluation, de construction de projet et de remise à niveau qui vise(nt) à placer la personne dans des conditions de réussite.

L'ensemble du processus vise à (ré)entraîner la personne à la reprise d'une activité professionnelle réaliste et adaptée.

Il s'agit donc d'accompagner les personnes dans un parcours de formation qualifiante sanctionné par un titre professionnel du ministère du travail. Ce qui le différencie d'un parcours de formation « classique » est l'accompagnement global médico-psycho-social proposé tout au long du parcours.

Le COS CRPF propose des formations sanctionnées par un titre professionnel du Ministre du Travail :

- Sécurité
- Informatique et réseaux
- Infographie & Web
- Tertiaire administratif et gestion
- Optique lunetterie

L'activité Formation Professionnelle dans le champ du Droit Commun [Formation et insertion socio-professionnelle]

Fort des compétences et de son offre de service dans le cadre de la réadaptation professionnelle, le COS CRPF a proposé depuis une trentaine d'années des actions de formation dans le cadre des formations droit commun. Nos actions de formations s'adressent à des demandeurs d'emploi dans le cadre des parcours :

- D'accès à la qualification
- Certifiants (de niveau V à III)
- Professionnalisants

Et sur les pôles suivants :

- Informatique et réseaux
- Tertiaire administratif et gestion
- Services aux personnes



PROJET TRANSFAIRE

Les enjeux

Le Projet TransFaire vise à construire un véritable écosystème numérique pédagogique cohérent pour les professionnels et les bénéficiaires des actions de formation de la Réadaptation Professionnelle et du Droit Commun. Il s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement 2017-2021 et correspond à l'appel d'offre régional 2018-2020, avec un objectif commun : inclure dans tous les parcours de formation entre 25 et 35% de formation à distance.

En effet, en généralisant des parcours de formation mixte, alternant des périodes de regroupement en centre et des périodes de formation à distance, le COS CRPF souhaite répondre de façon flexible aux besoins des bénéficiaires, mais aussi, anticiper et proposer de nouvelles modalités plus réactives et agiles, limitant les risques de rupture (arrêt maladie, hospitalisation, ...) et favorisant la proximité sociale et professionnelle des personnes.

De fait, le projet TransFaire accélère l'intégration et la transformation des compétences des professionnels du CRPF et conduit les personnes vers de nouveaux processus d'accompagnement.

Bilan 2018

Une première boucle numérique s'est déroulée au sien de l'établissement en 2018. Elle a porté sur 3 axes : ressources humaines, pédagogique et numérique :

La formation des professionnels (formateurs, conseillers en insertion et responsables) initiée dès janvier 2018, a concerné dans un premier temps une quinzaine de professionnels de la formation. Dans le cadre d'une formation action, les professionnels ont été très concrètement placés en position d'apprenant dans une formation mixte intégrant la multi modalité. 10 autres professionnels de la formation ont poursuivi sur un second cycle entre octobre 2018 et fin mars 2019, ce qui représente au total 89% des professionnels de la Formation Professionnelle et des Ressources Transverses.

En fin d'année, les professionnels intervenant sur les parcours concernés par la distance (Suivi Administratif, les services Médico-Psycho-Sociaux et les Ressources et Compétences Transverses) ont été invités à participer à des ateliers et groupes de travail à la fois pour comprendre et anticiper l'impact de la distance dans leur activité, et aussi pour s'acculturer à de nouvelles pratiques d'accompagnement.

Une plateforme numérique (CLMS) de gestion des parcours et des apprentissages : La plateforme permet de traiter à volonté les trois dimensions de l'intervention pédagogique : collective / individuelle, synchrone / asynchrone, en présentiel ou à distance, et d'en qualifier/suivre toutes les interactions entre les formateurs et les apprenants. C'est un outil clé de reporting des résultats et où le tutorat prend tout son sens : comprendre les erreurs, ajuster les formations, valider des seuils de compétences...

Finalisée en août 2018, l'implémentation de la plateforme a porté majoritairement sur les multiples paramétrages à apporter afin de répondre aux besoins des professionnels et des stagiaires, selon le niveau, la technicité du métier, le parcours et/ou la durée. En toute fin 2018, les premiers apprenants/parcours ont ainsi débuté.

De nouveaux outils : Le numérique offre de multiples perspectives aux formateurs pour scénariser les séances, mobiliser différents profils d'apprentissage et varier les approches pédagogiques. Rapidement des outils de communication synchrones (chat, classe virtuelle) et asynchrones (forum, email) se sont imposés aux formateurs. Ainsi l'acquisition d'un second outil de visio-conférence permet facilement d'animer tout autant des classes collectives que des entretiens de suivi individuels. Adoptés par tous, c'est aussi l'opportunité d'interagir en sous-groupes, d'octroyer des droits d'animateur à un stagiaire, ou encore enregistrer ses propres tutoriels pour un formateur.

Enfin, l'abonnement à des ressources pédagogiques numériques complémentaires autorise le formateur à la fois à varier les approches pédagogiques et/ou personnaliser les parcours, mais aussi à le libérer de l'adaptation de supports théoriques au bénéfice de développements de ressources métier spécifiques.

Perspectives 2019

Si 2018 est une année de formation, d'adaptation et de développement des ressources pédagogiques et documentaires notamment, 2019 avec la mise en œuvre de parcours multimodaux introduit de nouvelles dimensions : gestion des ressources, prise en considération des erreurs, suivi qualité, communication institutionnelle.

Depuis janvier, une lettre numérique mensuelle est publiée sur notre intranet salariés afin de communiquer sur l'avancement du projet TransFaire, les pratiques mises en place sur nos trois sites, les développements réalisés et les prochains ateliers thématiques. 2019 marque une seconde boucle avec le développement d'ateliers professionnels favorisant l'utilisation du numérique dans son quotidien professionnel in situ, la transformation des compétences et l'innovation.

2019 marque aussi l'élargissement du projet à tous professionnels impactés par l'absence des stagiaires pendant les phases distantes (hébergement, restauration, service administratif) ou concernés de fait par l'accompagnement à distance des stagiaires (services médico-psycho-social), en les incluant aux différents groupes de pratiques professionnelles et/ou en les formant à la maîtrise des outils de communication et de suivi synchrones et asynchrones.

Le projet TransFaire se renforce avec deux ressources humaines complémentaires. En janvier, un formateur en informatique intègre l'équipe projet pour venir en soutien aux équipes pédagogiques en les accompagnant à la conception de ressources ; en mars, l'activité d'une étudiante en master en Ingénierie Pédagogique Multimédia concernera la mise en place d'indicateurs de surveillance du projet.

En effet, pour sécuriser certains parcours ou répondre à des difficultés ponctuelles de nos stagiaires, un tiers-lieu numérique trouvera place sur chacun de nos trois sites. Espace multiforme, il s'agit à la fois d'une salle de formation modulable pouvant accueillir les personnes individuellement quel que soit leur projet et d'un espace convivial facilitant les échanges et les postures collaboratives.





Perspectives 2019

Évaluation Orientation et Mise à niveau

Pour la Réadaptation Professionnelle :

- Mise en œuvre d'un nouveau bilan du Pôle de Diagnostic, le **BPD linguistique**, destiné à des personnes ne maîtrisant pas le français et qui auraient des difficultés à suivre un bilan classique. Ce BPD linguistique accueillera tout handicap.
- Mise en place **du suivi des futurs stagiaires** ayant participé à une information collective pour maintenir le dynamisme et la motivation avant l'entrée dans l'action. Cet axe de travail était déjà présent en 2018 mais l'accent a plutôt été mis sur la conception et la mise en œuvre des nouvelles actions.
- Ouverture d'**une section VISA** en février 2019 dans nos locaux de TORCY.
- Participation à la réflexion sur le **Projet Territorial en Santé Mentale** piloté par la DT de l'ARS et lancé en décembre 2018. Le COS participera à deux groupes de travail (binôme formateur/psychologue) : addictions et santé mentale et réhabilitation psychosociale.

Au niveau de l'activité de Droit Commun :

- En 2018 le COS CRPF a répondu à des appels d'offre sur des actions déjà menées (fin de marché) : les **PSOP** financées par l'AGEFIPH, les **prestations conseil en VAE** financées par la Région Île-de-France (avec une importante évolution de la nature des prestations à mener) et les **bilans de repérage et de mobilisation des atouts pour l'insertion** financés par le Conseil Départemental (et le FSE).

La réponse est positive pour les bilans destinés aux bénéficiaires du RSA (90 personnes) et pour les PSOP (124 prestations). Il y a ainsi beaucoup moins de bilans que les années précédentes (environ 50% du volume habituel) alors que le nombre de PSOP a augmenté (+65%), ce qui nécessitera une importante réorganisation de l'activité.

La réponse concernant les prestations autour de la VAE est attendue en mars 2019. Si le COS CRPF est retenu un important travail de conception et d'évolution des modalités des interventions sera nécessaire.

- Le COS a par ailleurs déposé un projet avec un collectif partenarial, dans le cadre d'un **Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'ARS**. En attendant une réponse à cette candidature certains partenariats sont en cours de maturation avec la Fondation Poidatz, le foyer de VILLEMÉR et le SAMSAH des Amis de l'Atelier, de façon à travailler sur les besoins repérés et commencer à élaborer des réponses mixtes.
- Poursuite du travail de développement de l'offre de service au bénéfice **d'agents de la Fonction Publique en situation de handicap** pour couvrir des besoins actuellement non couverts et proposer une offre de service adaptée.

Formation Professionnelle

Le monde de la formation connaît ces derniers mois, une refonte en profondeur. La réforme pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » se met en œuvre début 2019. Les contours sont maintenant désormais connus : mécanismes de financement, monétisation du compte personnel de formation... Les changements sont profonds tant sur la gouvernance que sur les usages.

2019 sera donc une année de transition pour intégrer toutes les nouvelles dispositions et évaluer l'impact sur l'organisation.

L'offre du service poursuit sa transformation vers la transition des « formations mixtes » (présentiel, distanciel, en entreprise) pour gagner en souplesse et en accessibilité pour tous les publics. En 2019, le cycle de formation continue proposé à l'ensemble de l'équipe pédagogique sur ces sujets se terminera mais le projet « TransFaire » (cf Zoom) se poursuivra intensément. Le numérique révolutionne la manière d'envisager la formation professionnelle, les manières d'apprendre, et de travailler. Le métier de « formateur » se transforme logiquement profondément et nous accompagnons l'acquisition de ces nouvelles compétences. Un nouveau lexique habite désormais notre quotidien : plateforme, e-tutorat, classe virtuelle, ressources auto-formatives. Ce qui était des concepts assez flous il y a encore deux ans s'imposent désormais comme des pratiques quotidiennes.

Le conseil régional Île-de-France a lancé en 2018, un appel d'offres territorialisé « programme régional de formation pour l'emploi » (PRFE). Le COS CRPF a remporté 6 lots du domaine « tertiaire administratif et gestion » et « préparation aux concours aide soignant / auxiliaire puériculture ». C'est un bon résultat qui donne des perspectives d'avenir à nos actions de droit commun puisque ce marché d'un an est reconductible 3 fois.

La collaboration avec l'AGEFIPH dans le cadre du partenariat avec le réseau des entreprises pédagogiques dont nous sommes membres, devrait aussi être renouvelée en 2019. Cela nous permettra d'accueillir des stagiaires reconnus travailleurs handicapés sur les parcours intégrés dans nos entreprises d'entraînement pédagogique.



Nos financeurs

Financeurs Réadaption Professionnelle



Financeurs Droits Commun



Ils nous soutiennent

Les entreprises qui nous soutiennent :



Suivez-nous ...

COS CRPF

B.P. 30034 - 77792 Nemours Cedex

Tél. : 01 64 45 15 15 - Fax : 01 64 45 33 14



crpf@fondationcos.org



crpf.fondationcos.org



facebook.com/cos-crpf



twitter.com/COS_CRPF



linkedin.com/company/cos-crpf



youtube : [cos-crpf](https://youtube.com/cos-crpf)



Crédit photos et réalisation : COS CRPF